

Chine : l'avocat Xie Yang torturé, menacé de mort

lundi 30 janvier 2017, par [ACAT France](#) (Date de rédaction antérieure : 30 janvier 2017).

Ce sont les tortures subies et révélées par un éminent avocat chinois alors qu'il est toujours en détention. Une enquête urgente est nécessaire d'autant qu'il risque de subir de graves représailles.

TABASSÉ, ENCHAÎNÉ, MENACÉ DE MORT



Xie Yang

Xie Yang, 44 ans, a été arrêté en juillet 2015, au cours de la vague d'arrestation massive visant des centaines d'avocats.

Il a pu rencontrer ses deux avocats pour la première fois sans présence policière en janvier 2017. Il a alors livré un récit très détaillé des sévices subis et a désigné [1] nommément les auteurs de ces actes.

Privation de nourriture, d'eau, privation de sommeil et interrogatoires pouvant durer plusieurs jours de suite, coups, passages à tabac, humiliation, menaces de mort à son encontre et contre sa famille. Un policier a évoqué le « risque » pour sa femme, qui se mobilise publiquement sur le sort de son mari, d'être victime d'un accident de voiture. Xie Yang décrit notamment qu'il a été forcé à rester assis plus de vingt heures par jour sur des tabourets en plastique empilés, les jambes pendantes, ce qui coupe la circulation sanguine et entraîne un gonflement des pieds et des jambes. Détenu au secret les six premiers mois, Xie Yang a plusieurs fois craqué et signé les déclarations toutes prêtes que ses tortionnaires lui soumettaient.

« On peut te torturer à mort et personne n'y pourra rien ». Ses tortionnaires lui ont clairement fait savoir qu'ils bénéficiaient d'une impunité et qu'ils avaient l'autorisation de hauts responsables au sein du gouvernement.

Les avocats de Xie Yang ont déposé plainte contre les agents qui ont commis ces actes. Ils demandent une enquête et la poursuite judiciaire des responsables. Soutenons les !

Contexte : Répression sans précédent contre les avocats en Chine

Les avocats défenseurs des droits de l'homme subissent une répression sans précédent en Chine. Ce mouvement a commencé dans la nuit du 9 juillet 2015 avec les disparitions forcées des avocats Wang Yu, son épouse Bao Longjun et leur fils de 16 ans [2]. Il continue encore aujourd'hui avec la récente libération sous caution, après 500 jours de détention au secret, de Li Chunfu qui a développé de graves troubles mentaux et se trouve dans un état physique inquiétant.

En janvier 2017, au moins 319 avocats, collaborateurs de cabinets d'avocats, et membres de leur famille étaient interrogés, convoqués, interdits de quitter le territoire, placés en résidence surveillée ou en détention [3]. Au moins, un avocat, Jiang Tianyong, était toujours détenu au secret depuis novembre 2016.

Torture, détentions au secret

La situation demeure extrêmement préoccupante. Allégations de torture, détentions au secret, persécution judiciaire à travers des chefs d'inculpation et des condamnations invraisemblables tels que « subversion du pouvoir de l'État », « incitation à la subversion du pouvoir de l'Etat » et d'autres atteintes à la sécurité nationale et à l'ordre public. La répression ne s'arrête pas à leur éventuelle remise en liberté. Plusieurs ont été transférés dans des résidences privées où ils sont surveillés et demeurent complètement isolés, sans contact avec leurs amis et collègues.

Les familles subissent des pressions pour persuader leur proche en détention de plaider coupable. Elles subissent également des formes de persécution : placement sous surveillance, harcèlement, menaces policières sur les établissements scolaires pour faire expulser les enfants des détenus ou pressions sur les propriétaires des appartements pour déloger les proches des avocats.

A l'occasion de la journée du 24 janvier 2017, journée de l'avocat en danger, l'ACAT a coordonné la rédaction et la diffusion d'une lettre soutenue par une trentaine de juristes internationaux de renom, dont l'ancien Garde des Sceaux, Robert Badinter [4]. Tous s'inquiètent profondément de la situation de ces avocats et demandent leur libération et leur protection contre ces persécutions.

ACAT, le 30 / 01 / 2017

En savoir plus sur le recours à la torture en Chine, lire l'analyse de l'ACAT :
<http://www.acatfrance.fr/un-monde-tortionnaire/chine-rapport-2010>

P.-S.

* <https://www.acatfrance.fr/actualite/xieyang?utm>

Notes

[1] <https://chinachange.org/2017/01/19/transcript-of-interviews-with-lawyer-xie-yang-1/>

[2] ESSF (article 40147), [Chine 16 avocats et 20 défenseurs des droits de l'homme restent détenus sous différentes formes depuis le 9 juillet 2015.](#)

[3] <http://www.chrlawyers.hk/en/content/'709-crackdown'-latest-data-and-development-cases-1800-16th-december-2016-0>

[4] ESSF (article 40148), [Article 4014840148](#).